

‘Passions ordinaires’ des jeunes mineurs isolés étrangers : l’exemple de la pratique sportive comme processus de transformation identitaire

Dr Stéphanie Gernet,
Médecin pédopsychiatre
Foyer d’Accueil Montméjan, 75 rue Montméjan,
33100 Bordeaux
Association des Œuvres Girondines de Protection de
l’Enfance (AOGPE)

RÉSUMÉ

Partant du concept de ‘passion ordinaire’ développé par l’anthropologue Christian Bromberger, cet article interroge la fonction de la pratique sportive chez des mineurs isolés étrangers rencontrés entre 2010 et 2012 en Aquitaine. Les résultats nous indiquent que le sport peut devenir un ‘espace potentiel’ au sens de Winnicott, permettant aux jeunes de trouver des identifications alternatives, au-delà des contraintes temporelles, corporelles et sociales imposées par la société qui les accueille.

ABSTRACT

Following the notion of ‘ordinary passion’ proposed by the anthropologist Christian Bromberger, this article explores the role and impact of practising sports in the lives of unaccompanied children met in the region of Aquitaine in France between 2010-2012. The findings show that ‘practising sports’ may become an important tool allowing young people to transform their identity (a ‘potential space’ - as Winnicott suggests - to run away from the ‘unaccompanied child’ identity) despite the different obstacles imposed by the reception society.

INTRODUCTION

La pratique sportive est partagée par de nombreux jeunes mineurs isolés étrangers (MIE) et celle-ci leur permet de se retrouver dans des espaces collectifs autour d’une activité commune. Elle peut être informelle – entre partenaires choisis, dans la rue ou sur des terrains de sport dans l’espace public – ou plus formelle, faisant parfois partie du projet personnalisé construit avec les éducateurs, et donnant lieu à une inscription dans un club sportif, avec entraînements réguliers et compétitions. Le sport est quelquefois à l’origine de la migration, il constitue un rêve de réussite plus ou moins concret visant à un recrutement dans des centres de formation des clubs sportifs en Europe. Et à l’arrivée en France, on peut être frappé de l’importance de la pratique sportive dans la vie quotidienne de nombreux jeunes. Ceux-ci emploient des termes essentiellement positifs pour décrire cette activité : ‘être libre’, ‘oublier ce qui va pas’, ‘se défouler’, ‘prendre l’air’, ‘s’amuser entre copains’, et enfin ‘être juste quelqu’un qui joue au foot’¹.

Une pratique qui peut sembler banale ou futile mais qui suscite un tel engagement est définie par l’anthropologue Christian Bromberger comme une ‘passion ordinaire’, c’est-à-dire une activité volontaire, libre de contrainte et non subie, qui donne « sens et sel à la vie pour ceux qui s’y adonnent » (Bromberger, 2002 [1998] : pp. 23). On peut donc s’interroger sur ce qui est à l’œuvre dans cette pratique pour les jeunes MIE et pourquoi elle revêt une telle importance au regard des enjeux de prise en charge par l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE) et de régularisation administrative. En effet, et par contraste avec la futilité apparente de la pratique sportive, l’autre point commun partagé par l’ensemble des MIE est la gravité de leur situation administrative spécifique, qui les plonge dans un contexte d’obstacles

¹ Les citations et descriptions de situations de MIE présentes dans cet article sont issues d’un travail de terrain dans le cadre d’une recherche anthropologique sur l’accueil des MIE dans plusieurs structures de l’Aide Sociale à l’Enfance en Aquitaine de 2010 à 2012, ainsi que de situations de jeunes suivis dans un cadre psychothérapeutique à l’Association Mana, Bordeaux.

multiples. Ceux-ci sont vecteurs de représentations négatives, construites par la société d'accueil sur ces jeunes migrants : ils se retrouvent fréquemment porteurs d'une identité qui leur est assignée – oscillant entre les figures de l'imposteur et de la victime – par la catégorie sociale et juridique à laquelle ils appartiennent².

L'hypothèse principale de cet article est donc que pour éviter d'être réduits à ce qu'un système administratif dit ou ne dit pas de ce qu'ils sont, il serait vital pour les MIE de trouver des identifications alternatives. Nous explorerons ainsi la façon dont le sport pourrait être l'un des moyens d'exister, avec ou sans papiers, dans une situation marquée par des contraintes temporelle, corporelle et sociale.

1. SPORT VERTUEUX OU ALIÉNANT ?

Christian Bromberger nous met en garde sur les difficultés que comporte l'étude d'une 'passion ordinaire' telle que le sport : « Soit, par empathie complice, on risque de dériver vers la glorification, soit, au contraire, par dédain méprisant, de sombrer dans la dénonciation, soit encore, dans une quête éperdue de sens, de chavirer dans la surinterprétation » (Bromberger, 2002 [1998] : pp. 38).

En effet, on distingue classiquement deux façons opposées d'envisager le sport et ses usages dans nos sociétés et notamment auprès des jeunes. D'une part, les vertus éducatives du sport sont louées à renfort de mesures 'socio-sportives', grâce à un sport qui serait devenu 'intégrateur'³ pour des populations dites 'à problèmes'. De nombreux projets 'd'éducation par le sport', ont été élaborés par le bien nommé ministère de la Jeunesse et des Sports ou par les politiques territoriales depuis le début des années 1980 (Gasparini, 2008 : pp. 7-23).

Il existe même dans le secteur du soin des ateliers de 'psychoboxe', s'appuyant sur la psychothérapie phénoménologique et la pratique sportive qui ont été mis en place pour des adolescents en souffrance à Montpellier (Leroy-Viémon et al., 2014 : pp. 363-376), partant du postulat que le sport aurait également des vertus thérapeutiques.

D'autre part, la sociologie critique du sport⁴ dénonce le mythe du sport intégrateur et l'idéologie sportive, décrite comme un opium du peuple visant à dépolitiser les problèmes sociaux en divertissant les individus et en exaltant des valeurs critiquables telles que le chauvinisme, la consécration des plus forts, ou le capitalisme avec la financiarisation du sport de haut niveau. Les performances sportives ne sont, selon ces auteurs pas transférables aux autres sphères de la vie sociale. Les exemples de réussite de champions sportifs, mis en valeur dans les médias, évacueraient de surcroît la question des contraintes sociales et politiques qui pèsent sur les individus et les empêchent d'accéder à un niveau social, éducatif et professionnel satisfaisant (Brohm, 2006 : pp. 103-105).

Pour éviter un clivage réducteur entre ces deux conceptions opposées du sport, le sociologue Alain Ehrenberg nous invite à ne pas confondre le registre de l'imaginaire social véhiculé par le sport et celui des stratégies politiques : « si les rapports entre sport et politique sont étroits, ils sont contradictoires et ambigus, pour le moins complexes. Que des gouvernements utilisent parfois le sport à des fins immédiatement politiques est indéniable, en conclure mécaniquement à une nature opiacée du sport est parfaitement exagéré » (Ehrenberg, 2011 [1991] : pp. 32). Selon lui, l'étude du sport, comme objet anthropologique en tant que tel (et non comme un objet bas de gamme dont la 'vérité' serait à chercher ailleurs), permet de mettre en évidence les relations entre les individus et leurs relations avec les institutions. Il est d'autant plus intéressant que

² Je considère, à l'instar de l'anthropologue Denys Cuche, que c'est l'étude de ces processus qui doit être à l'œuvre dans la démarche scientifique : « Ce n'est pas à la science sociale de se prononcer sur le caractère authentique ou abusif de telle identité particulière [...] : il lui revient d'expliquer les processus d'identification sans les juger. Il lui revient d'élucider les logiques sociales qui amènent les individus et les groupes à identifier, à étiqueter, à catégoriser, à classer, et à le faire de telle façon plutôt que de telle autre » (Cuche, 2012 : pp. 106).

³ Dans mon analyse, le terme 'intégration' (entre guillemets) est réservé aux injonctions assimilatrices présentes dans le discours des représentants de la société d'accueil envers les MIE. Le terme intégration (sans guillemets) dans sa définition relative aux populations migrantes constitue l'un des modes d'acculturation décrit par Berry (1987), dans lequel les marqueurs identitaires de la société d'origine et de la société d'accueil coexistent chez une personne en situation de migration à divers degrés, au contraire de l'assimilation qui fait disparaître tous les marqueurs identitaires de la société d'origine au profit d'une hyperadaptation à la société d'accueil.

⁴ Parmi les travaux historiques, voir Jean-Marie Brohm.

sa prégnance dans nos sociétés est immense, probablement parce qu'il est « un modèle d'action à la portée de tous et que tous peuvent s'approprier » (Ehrenberg, 2011 [1991] : pp. 69).

Cette perspective me semble particulièrement adaptée dans le cas des MIE pratiquant un sport. Pour ceux que j'ai rencontrés, cette pratique débute la plupart du temps de façon spontanée et n'est pas a priori associée à une fonction éducative, thérapeutique ou politique 'en soi'. De même, je n'avais pas initialement d'intérêt particulier pour l'étude du sport chez les MIE avant de les côtoyer quotidiennement. Confrontée à son importance dans les conversations, les pratiques et les rêves de nombreux MIE, l'objet sport s'est imposé à moi comme un enjeu dont il était nécessaire de comprendre la fonction dans un contexte spécifique.

2. QUELLE ALTERNATIVE À UNE IDENTITÉ DE PAPIERS ?

Le contexte de la société d'accueil est d'abord marqué par l'imaginaire qu'y véhicule la figure du mineur isolé étranger. Que ce soit dans la presse, dans les récits de vie publiés ces dernières années sous forme littéraire (Mohammadi, 2009 ; Sow, 2010), en bande dessinée (Gendrin, 2011) ou encore dans des productions cinématographiques, telles que *Le Havre* (Kaurismäki, 2011), *Comme un lion* (Collardey, 2013) ou *Bébé Tigre* (Vial, 2015), cette figure s'est construite comme celle d'un jeune homme venant d'un pays pauvre, fuyant la misère ou la guerre, et cherchant un avenir meilleur en Europe. A cette figure imaginée vient se greffer la réalité d'une catégorisation juridique qui induit une suspicion sur leur identité civile du fait des enjeux de protection et de régularisation dans un contexte de contrôle accru de l'immigration⁵. Cette suspicion contamine généralement les autres espaces sociaux et relationnels

des MIE, avec les professionnels de l'ASE notamment. Pour certains, ne pas avoir la certitude de leur identité civile équivaldrait à ne pas savoir 'qui ils sont', malgré leurs contacts répétés, les récits délivrés par les jeunes et les observations qu'ils en font⁶. Comme si l'identité se résumait à 'avoir des papiers d'identité', confusion que le sociologue Jean-Claude Kaufmann décrit très justement dans sa définition du concept d'identité⁷. Pierre, un éducateur spécialisé, avait observé ce phénomène au sein de son institution :

« Pourquoi il faut les mettre à table 'alors t'es arrivé dans un container, c'était quelle marque ?' ça je l'ai vécu, je l'ai vu, le mec il venait d'arriver, ça touche à l'éthique de l'institution et ça touche... si on dit au salarié, au collaborateur, c'est pas l'objectif de soutirer l'information, le projet il est pas là, [soupir] on dégonfle et le mensonge, la question du mensonge c'est plus un enjeu, du tout, c'est l'accueil, la protection de ce mineur » (Pierre, éducateur dans une MECS accueillant des MIE, entretien, novembre 2011).

Du point de vue des jeunes MIE, cette essentialisation de l'identité aux papiers est décrite de la façon suivante par Mohammed, qui venait d'avoir 18 ans quand je l'ai rencontré :

« Le problème, tu veux que je te dise, c'est les papiers. J'ai des copains qui pensent qu'à ça. Dès qu'on se réunit, on parle de ça. Là, j'attends la réponse pour la carte de séjour. Je voudrais la carte vie privée vie familiale, vous savez pas comment on fait ? Comme ça, j'aurais pas à ramener de bulletin de travail, de contrat... Ça stresse. Je parle souvent avec mes parents. Quand on est là-bas, on espère toujours avoir de bons papiers. Mon père a habité ici, il connaît un peu. Moi j'ai la carte de un an. Un an ! C'est trop court un an ! On ferme les yeux et ça y est, c'est l'année prochaine ! C'est trop compliqué ! La nationalité française, déjà ça me changerait mon

⁵ Selon Sayad, « la suspicion pèse toujours sur les mêmes, sur ceux que tout en eux, leur histoire et leur naissance (et, ici, leur immigration et leur naissance dans l'immigration) et, corrélativement, leur position sociale, leur statut, le capital social et plus encore symbolique dont ils sont dotés, désigne à la figure de perpétuels suspects » (Sayad, 1999 : pp. 13).

⁶ Ainsi, lors d'une formation sur l'accueil des MIE à destination des travailleurs sociaux, l'un des formateurs commençait sa présentation avec le titre « Comment est-ce que je peux t'aider si je ne sais même pas qui tu es ? » et poursuivait sur les méfaits supposés du mensonge dans la relation éducative : la confiance étant selon lui à la base de celle-ci, une transparence était par extension exigible des MIE pour permettre aux éducateurs de 'bien' faire leur travail (observation menée en septembre 2012).

⁷ Selon cet auteur : « Toute la réalité d'une personne est désormais censée pouvoir être concentrée en quelques papiers, l'identité étant perçue comme une donnée simple et contrôlable. Alors qu'elle est à l'inverse extraordinairement complexe, mouvante, insaisissable. La vision simplificatrice de l'identité est compréhensible, et même nécessaire, du point de vue de l'Etat. Le problème est qu'elle s'étendit rapidement aux points de vue individuels ; les papiers apparaissaient comme résumant l'essentiel » (Kaufmann 2006 : pp. 593-595).

image ! Quand je montre que j'ai une carte française, ils vont pas me regarder comme un étranger. C'est le but ! C'est d'avoir la nationalité ! Avec Claude Guéant⁸ qui dit une fois qu'ils ont leur diplôme ils peuvent rentrer dans leur pays... Je me sens dégradé. C'est toujours du provisoire. On a envie de faire plein de choses mais il y a toujours ce blocage» (Mohammed, 18 ans, entretien mars 2012)

Ainsi, le doute et la suspicion de l'administration française sur l'identité des MIE peuvent entraîner chez les professionnels une oscillation entre des représentations négatives – l'imposteur (le 'faux enfant' ou le 'faux réfugié'⁹) – et des figures victimaires ayant besoin qu'on leur vienne en aide – l'orphelin sans parents, le 'sans papiers', le 'sans domicile fixe'. En cas de souffrance psychique et suivant la forme que prennent les symptômes, peuvent s'y ajouter le stigmate d'adolescent violent ou de malade mental. Bien que leur catégorie regroupe une réalité très hétérogène d'individus différents en termes d'origine (géographique, sociale, économique), de parcours, de projets et d'âge à l'arrivée en Europe, ces représentations construites par les accueillants et subies par les MIE sont dominantes et tributaires de leur situation administrative : ils semblent ne pas pouvoir prétendre à une existence propre sans l'obtention d'un titre de séjour.

3. LA PRATIQUE SPORTIVE FACE À L'ATTENTE D'UNE RÉGULARISATION ADMINISTRATIVE

Tous les MIE sont de fait confrontés à l'épreuve temporelle de l'attente d'une régularisation administrative. L'arrivée de la majorité peut être représentée comme une finalité brutale à l'issue heureuse ou malheureuse, après un temps d'attente souvent présenté comme interminable. Les MIE attendent beaucoup, comme Seyid qui me dit :

« Je suis toujours en galère. J'ai toujours pas mes papiers. Je fais un CAP peintre, j'ai bientôt fini. Si j'ai mon diplôme et pas les papiers, je peux pas travailler. Je dois toujours attendre : mon diplôme, j'attends, des nouvelles de ma famille, j'attends, mes papiers, j'attends.

Avant je disais, la vie est trop sucrée mais c'est vrai, elle est pas belle la vie. Ça me donne pas quelque chose pour être heureux » (Seyid, 18 ans, entretien février 2012)

Les jeunes attendent donc beaucoup dans un contexte d'absence d'activité chargée de sens, ils décrivent parfois un sentiment de vide intense, des journées en hôtel ou des weekends passés au foyer devant la télévision ou à dormir dans leur chambre, sans but, dans l'attente de la prise en charge de l'ASE ou des papiers, d'un stage ou d'une formation. Il y a un renversement du rapport au temps qui n'est plus à investir mais à occuper. Ils sont confrontés à trop de temps sans possibilité de se projeter dans l'avenir. Il y a aussi un décalage avec le rythme des autres menant à un sentiment d'éloignement de la réalité, un sentiment d'exclusion voire le sentiment de ne plus exister. Ce sont « l'horloge et le calendrier [qui] assurent, en effet, que je suis un homme de mon temps. C'est seulement à l'intérieur de cette structure temporelle que la vie quotidienne garde, à mes yeux, son accent de réalité » (Berger & Luckmann, 2012 [1989] : pp. 43). Ce qui est frappant dans la situation des MIE, c'est le contraste entre le 'temps d'avant' (la vie dans le pays d'origine, le voyage et toutes ses péripéties) et le 'temps de maintenant' qui semble vide et à propos duquel il n'y aurait pas grand-chose à dire.

Le sport donne un sens au temps qui passe, car le temps de pratique permet de qualifier son temps à nouveau, dire ce qu'on en a fait, mais il permet aussi de se projeter et parfois même de donner un rythme (par les rendez-vous avec les autres pour jouer dans le cadre d'une pratique de rue, par les entraînements et les matchs dans le cadre d'une pratique en club). Ce qui semble leur redonner un sentiment d'existence sociale, avec un rapport au temps qui se renverse à nouveau : le temps lourd et pesant disparaît et se transforme en temps qui passe trop vite lorsqu'on pratique une activité sportive en endossant ce rôle, cette identité que l'on a choisie. Comme je l'ai écrit dans mon journal de terrain :

« Malick, un jeune Sénégalais, a été recruté par un agent dans son club à Dakar. Sa famille a payé une

⁸ Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, du 27 février 2011 au 10 mai 2012 dans le gouvernement de François Fillon sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

⁹ Sur les effets de la suspicion d'imposture des demandeurs d'asile en termes de performance de la vérité au quotidien dans les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, voir Kobelinsky C. 2007 Le jugement quotidien des demandeurs d'asile, in Recueil Alexandrie, collections Esquisses, 8. URL : <http://www.reseau-terra.eu/article559.htm>, consulté le 8 mars 2015.

somme importante pour qu'il puisse partir et il a été abandonné dans un hôtel du Nord de la France alors qu'il descendait pour le petit déjeuner en tenue de foot pour participer à des sélections qui n'existaient pas. Il a vécu dans la rue, puis a été hébergé chez un compatriote où il a passé de nombreux mois à regarder sur les réseaux sociaux les pages de ses copains qui eux avaient été recrutés en centre de formation. Il décrivait un sentiment de honte intense avec la sensation de ne plus être vivant et une vie qui n'avait plus aucun sens. A ce moment-là, il me disait : « *Je suis jeune ! Tout ce temps que je devrais utiliser pour devenir quelqu'un, il est perdu, il ne me sert à rien, c'est du gâchis* ». Il s'est finalement inscrit dans un club de foot amateur, il a été mis en relation avec un service d'aide éducative, il a été scolarisé mais c'est surtout la reprise des entraînements qui sont revenus rythmer sa vie qui semble lui redonner du sens, plus que la formation en électricité qu'il suit initialement par défaut. Je le retrouve un an plus tard par hasard dans la rue. Quand je lui demande comment ça va, il me répond : « *comme toujours, ça va, je vais aux entraînements* »... Il a fini sa formation, il a trouvé un emploi et il joue actuellement en CFA2 dans un club de la région. Je lirai plus tard dans Sud-Ouest qu'il est en réalité l'un des meilleurs buteurs de la saison. Il me dit avoir le projet d'écrire un livre pour témoigner de son expérience et aider d'autres jeunes qui se trouveraient dans sa situation à 's'en sortir' » (Extrait de journal de terrain)

On peut évidemment voir dans l'histoire de Malick tous les aspects négatifs d'une instrumentalisation du rêve du salut par le football, entretenu par les récits médiatisés de champions partis de rien devenus multimillionnaires et utilisés par des réseaux criminels qui extorquent les familles et abandonnent les jeunes à l'arrivée en Europe (Poli, 2007 ; Barbier et Derouet, 2010). Le rêve initial de Malick et de sa famille s'est effondré mais il a pourtant réussi à se réapproprié une pratique sportive dans laquelle il est valorisé, qui semble lui apporter quelque chose de précieux et il estime à présent son propre parcours digne d'être raconté au même titre que celui d'une star du football.

Face à la contrainte temporelle qui met malgré lui le jeune MIE dans une situation d'attente passive, le sport permet ce renversement du rapport au temps et lui donne la possibilité d'être à nouveau quelqu'un qui fait quelque chose de sa vie.

4. UN CORPS À RÉPARER ET À REMETTRE EN MOUVEMENT

Les jeunes MIE sont en deuxième lieu confrontés à une épreuve corporelle. Leur voyage a souvent été long et éprouvant, dans un mouvement incessant pour arriver à destination, avec un corps qui a été mis à l'épreuve par la faim, le froid, la fatigue, l'effort pour survivre. Les récits de leur voyage sont marquants : marche dans le désert avec un passeur qui soudain disparaît, traversée maritime en embarcation précaire où ceux qui ne nagent pas se noient, effort physique à fournir pour tenir sous un camion pour ne pas tomber et finir écrasé... Après ce temps d'effort intense qui fait d'eux des survivants grâce à ce que leur corps a pu accomplir, ils se retrouvent souvent dans une phase de blocage de l'activité motrice, où ils sont contraints à un arrêt. Le corps semble alors ne plus avoir d'utilité, ne servir à rien.

La pratique sportive réinscrit le corps dans un flux de gestes, de mouvements créateurs de sens, un corps qui se met en jeu et qui peut se modeler, se renforcer. De nombreux jeunes que j'ai rencontrés pratiquent la musculation (en salle ou dans leur chambre), comme si se sentir fort physiquement pouvait les aider à affronter leurs difficultés quotidiennes. Ils s'identifient aussi souvent à des sportifs connus, des figures qu'ils trouvent aussi puissantes physiquement que matériellement. Cette pratique qui est un modelage du corps sert aussi à se sentir plus séduisant, à pouvoir 'draguer les filles'¹⁰. Ce rapport et cette appropriation du corps qui veut se voir valorisé et reconnu à l'extérieur de la cellule familiale - et si possible chez le sexe opposé - n'est pas spécifique aux MIE. On retrouve ici le processus adolescent, entre transformations subies et choisies¹¹, l'identification aux

¹⁰ Dans la population décrite dans cet article, on note une surreprésentation du genre masculin. Mon étude de l'objet sport chez les MIE s'est donc faite dans ce cadre. Les trois jeunes filles rencontrées investissaient des activités individuelles de type danse et/ou chant avec comme figures d'identification des chanteuses internationalement connues telles que Beyoncé ou Rihanna.

¹¹ Ainsi, l'adolescent se retrouve confronté à la perte de l'enfance, qu'il est contraint d'abandonner, du fait des modifications physiques et émotionnelles en lien avec un développement pubertaire inéluctable. Mais par ailleurs, via l'intérêt porté à des objets nouveaux, l'émergence de désirs inédits et l'accès à une certaine autonomie, il peut signifier au monde et à lui-même de façon volontaire qu'il n'est effectivement plus un enfant.

stars du sport passant également par l'appropriation d'attributs physiques communs: une façon de se coiffer, un bandeau, un maillot portant le même numéro... Hamid, 18 ans, décrit l'inactivité et l'ennui qu'il éprouve au foyer comme au lycée professionnel dans lequel il est interne. Comment la pratique du foot le remet en mouvement et lui permet de retrouver les mêmes sensations de plaisir que dans son pays d'origine.

« Chez moi en Afghanistan, dans la rue j'allais avec un ballon pour jouer avec des copains tous les jours. Mais ici, je sais pas quoi faire, je suis bloqué. Après les cours, comme c'est perdu le lycée, on peut pas sortir, il y a rien à faire. Je vais au CDI, je vais sur l'ordi ou prendre un livre. A 19 heures c'est le dîner. A 20 heures, on est dans la chambre. On s'ennuie. [...] Ici, c'est perdu, je suis tout seul, je connais personne. Mais au foot, l'équipe, c'est comme la famille. Y a pas de racisme. Il y a des matchs tous les weekends. Des fois après le match, on met de la musique au club, on fait la fête, on mange tous ensemble. On fait ça une fois par mois. Je joue en senior car je joue un peu bien. J'étais trop content de jouer en senior. C'est avec le foot que je peux oublier ce qui va pas. Je m'entraîne pour ça, je fais de la muscu aussi. Si t'es plus fort, les filles elles vont plus te regarder » (Entretien, mars 2012)

« Je suis invitée à visiter sa chambre, sur la porte le nom de Ricardo Kaka, un joueur de foot brésilien, sur les murs des photos du sportif qui impressionnent par ses actions et par sa carrure d'athlète. Un maillot portant son numéro et son nom est également affiché comme un étendard au-dessus du lit » (Extrait du journal de terrain)

Hamid rêve de devenir quelqu'un d'autre, quelqu'un de fort qui réussit sa vie et c'est dans ses moments de pratique sportive qu'il en est le plus proche. L'identification au champion est d'autant plus importante qu'elle cristallise une supériorité accessible à tous, n'étant pas réservée à une élite ou à une classe supérieure. La trajectoire du champion est bien souvent l'histoire d'un homme ordinaire, réussissant sans avoir de privilège de naissance, le rendant encore plus proche. Selon Ehrenberg : « Le héros est toujours de l'ordre du même, du comparable, sans lequel aucune 'identification' ne serait pensable et possible. Le trajet sportif et narratif du champion ne sort jamais de ce cadre. Il rend visible un idéal surhumain qui reste à hauteur d'homme. Dans son exception, il fait encore la preuve de son humanité » (Ehrenberg, 2011 [1991]: pp. 81).

¹² Voir note 3.

Confronté à une épreuve corporelle qui met le MIE dans une situation d'immobilité contrainte, le sport permet non seulement une remise en mouvement du corps mais aussi son modelage, sa transformation, en prenant pour modèle des figures d'identification puissantes et pourtant accessibles.

5. DU MIGRANT INVISIBLE AU SPORTIF DANS L'ESPACE PUBLIC

Les MIE font enfin face à une épreuve sociale. Ils doivent trouver leur place dans un nouvel environnement où ils sont confrontés à plusieurs stigmates : celui de l'étranger, celui de l'imposteur, du faux réfugié ou encore celui du profiteuse d'un système de protection sociale. Et ces stigmates ont des répercussions sur les relations sociales avec les pairs, les éducateurs, les professeurs, les futurs employeurs. On constate également une exclusion spatiale, les foyers ou les hôtels dans lesquels ils sont placés se trouvant dans des zones suburbaines éloignées ou même en milieu rural, ce qui réalise une forme 'd'invisibilisation' par le logement, phénomène déjà décrit pour les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile et les foyers SONACOTRA (Bernardot, 2010 : pp. 79-100).

Face à cette exclusion, la pratique sportive permet de se connecter à un nouvel entourage, au sein duquel on est attendu, où on endosse un nouveau rôle que l'on a choisi (par exemple celui de l'attaquant ou du défenseur, du grand qui va montrer aux plus petits, etc.) et dans lequel on s'engage envers les autres. En devenant utile à un collectif, on trouve une place valorisante. La mise à distance du stigmaté de l'imposteur, du profiteuse, se fait dans une négociation identitaire, par un rééquilibrage entre ce qui est reçu et ce qui est donné. L'intégration¹² se fait alors parfois de façon inattendue, les MIE investissant des lieux et des espaces qui ne leur sont pas spécifiques. C'est autour de ces intérêts assumés, et non imposés, que se créent des relations sociales vives avec échange de confidences et repas partagés. C'est à travers ces aventures sportives qu'on a le sentiment de construire et de 'trouver sa place' de conquérir l'estime de soi en relation avec les autres.

En Dordogne, de nombreux MIE sont placés dans des foyers en milieu rural par l'ASE de Paris, pour des raisons de places. Les jeunes que j'y ai rencontrés décrivent la difficulté d'être souvent les seuls étrangers de leur école, et d'être en plus

mal vus car ils vivent dans ce que sont d'anciennes maisons de redressement. Zahir me dit :

« J'avais des amis, des copains là-bas [à Paris], j'étais bien avec les éducateurs. Ils ont cherché dans toute la France et il n'y avait pas de place. Et puis ils ont trouvé un foyer en Dordogne. A Paris, je me sentais bien, il y avait des communautés pakistanaises. Mais j'étais obligé de venir ici. J'ai quitté Paris je pleurais. D'abord, c'est en campagne, c'est perdu. La vie en foyer c'est pas vraiment facile. Et il y a l'image du foyer, il y avait des délinquants ici alors quand tu dis que tu vis là, on te regarde... » (Zahir, 18 ans, entretien mars 2012)

« Mais en Dordogne vivent aussi de nombreux expatriés du Royaume-Uni pour la douceur du climat et le cricket est devenu un sport important au niveau régional. Zahir m'explique que dans les équipes de cricket de la région, il n'y a pas de Français, mais des gens du Pakistan, du Bangladesh, d'Inde et aussi du Royaume-Uni qui vivent dans les environs. Le capitaine de son équipe est un Pakistanais. Il raconte que tous les weekends au club, il y a une fête. Les joueurs parlent anglais entre eux. Zahir va bientôt passer les sélections pour être recruté dans l'équipe nationale de cricket française et renforcer son appartenance en obtenant la nationalité française » (Extrait du journal de terrain)

Appadurai décrivait déjà le cricket indien comme une forme 'indigénisée' de la culture coloniale britannique (Appadurai, 2002 [1996] : pp. 143). Ces formes se retrouvent désormais également dans la migration où anciens 'colons' et 'colonisés' jouent dans une même équipe de sport, ce qui constitue une forme 'd'intégration' inattendue¹³. Bien sûr, dans le cas de Zahir, il s'agit d'un des rares exemples de régularisation administrative grâce au sport mais cette créativité face à la stigmatisation se retrouve pour d'autres jeunes issus du sous-continent indien et pratiquant le cricket. Par exemple à Bordeaux, la place des Quinconces qui accueille concerts et fêtes foraines, est également devenue un espace de pratique de cricket de rue pour certains MIE pakistanais et bangladais, qui m'ont expliqué qu'il s'agissait d'un lieu idéal en raison du grand espace et du sable qui recouvre le sol.

On voit donc que les MIE sont transformés par leur pratique sportive mais transforment également, par leur présence et leur participation, ces espaces de pratique sportive. Ils peuvent être identifiés de façon positive, quel que soit le rôle qu'ils jouent dans cet espace, qu'ils sont aussi en

mesure de modifier par leur créativité. Renversant la contrainte sociale, le sport permet ainsi de passer du statut d'individu stigmatisé et exclu spatialement à celui de membre appartenant à un groupe au sein duquel il investit et transforme des espaces non spécifiques.

6. PERSPECTIVES

Quelles perspectives pragmatiques tirer de ces observations ? L'accès à une pratique sportive semble permettre une mobilisation des jeunes, même dans de très grandes difficultés. Bromberger souligne d'ailleurs la contribution à cette passion du sentiment de revanche sur une histoire mal écrite. « La passion, qui est dépassement de soi, apparaît ainsi, dans bien des cas, comme une réparation » (Bromberger, 2002 [1998] : pp. 36), une possible héroïsation de soi dans un espace choisi et assumé, alors que l'estime de soi est mise à mal dans une réalité extérieure contrainte.

Il ne s'agit pas disant cela de faire l'impasse sur le politique. Les épreuves dont nous avons parlé et que j'ai qualifiées de temporelle, corporelle et sociale sont aussi évidemment politiques. Ce sentiment de temps vide est incontestablement en lien avec leur situation administrative, la mise à l'épreuve du corps dans la migration et la sensation de blocage à l'arrivée sont bien sûr liés au durcissement des politiques migratoires, et enfin, la stigmatisation en tant qu'étranger, supposément imposteur ou profiteuse est absolument construite par un discours politique cherchant à faire des migrants une menace pour les sociétés d'Europe de l'Ouest, y compris s'ils sont des enfants.

L'utilisation du sport en tant que médiateur spécifique au sein de dispositifs éducatifs ou thérapeutiques reste donc très délicate, puisque nous avons vu que la passion ne peut 'prendre' que si elle est choisie, non subie et non associée à un stigmate (que ce soit celui d'étranger, de jeune à problèmes, de patient suivi en psychiatrie, etc.). Qu'en serait-il alors d'une pratique sportive qui aurait un but explicitement éducatif, 'intégrateur' ou thérapeutique ? Il existe de nombreuses études critiques de ce type de dispositif – dont l'objectif initial vise une conformité comportementale ou sociale – à destination de groupes d'individus stigmatisés, que ce soit les détenus des prisons (Sempé, 2007), les jeunes 'des cités' (Bodin et al., 2007) ou encore les chômeurs (Le Yondre et al., 2010). Comme l'écrivait déjà

¹³ Voir note 3.

Goffman en 1975 : « l'individu stigmatisé se trouve au centre d'une arène où s'affrontent les arguments et les discours, tous consacrés à ce qu'il devrait penser de lui-même [...]. A ses divers tourments, il doit encore ajouter celui de se sentir poussé simultanément dans plusieurs directions par des professionnels qui lui clament ce qu'il devrait faire et ressentir à propos de ce qu'il est et n'est pas, le tout pour son bien, naturellement » (Goffmann, 1975 : pp. 147-148).

Si le sport n'est pas porteur en lui-même de bienfaits ou de vertus intrinsèques, il est pourtant essentiel de remarquer que c'est vraisemblablement grâce à son ambiguïté qu'il permet aux individus d'y trouver un espace de liberté personnel. Pour reprendre la métaphore d'Erving Goffman, il est probablement nécessaire de différencier les espaces de 'présentation de soi'¹⁴, où le jeune peut être un acteur de sa vie sociale sur différentes scènes (scolaire, amicale, amoureuse, sportive, etc.) sans être ramené en permanence à sa 'condition' de MIE et à l'ensemble des représentations négatives qu'elle véhicule. Et la 'scène sportive' pourrait permettre sinon une disparition du stigmate, du moins une situation où il ne crée de malaise ni pour le jeune, ni pour son 'public' (Goffman, 1975 : pp. 57).

Ainsi, les MIE savent très bien mettre en place des stratégies pour choisir par eux-mêmes leurs espaces de pratique sportive. Par exemple, les terrains de foot des foyers de l'enfance sont désertés au profit des nouveaux équipements du centre-ville où se mêlent des individus de toutes origines et où on ne distingue plus les MIE des autres jeunes, ce qui donne le temps du jeu, l'impression d'une égalité entre les joueurs. Un jeune m'avait également dit ne pas vouloir 'polluer' sa pratique du foot dans l'institution, qu'il vivait comme une prison, et ne pouvait y trouver un intérêt qu'à l'extérieur, dans un espace choisi et non spécifique. Ces espaces de liberté ne peuvent donc se décréter *a priori*, ils sont créés par les jeunes eux-mêmes, et leurs effets en terme 'd'intégration' et de mieux-être ne peuvent apparaître que s'ils se sentent acteurs de la situation et à nouveau maîtres de l'image qu'ils renvoient au monde et à eux-mêmes.

CONCLUSION

L'intérêt du sport en tant que 'passion ordinaire' est de pouvoir se mettre en jeu, vivre une aventure comme une métaphore de la vie quotidienne, en se confrontant à des obstacles que l'on peut vaincre ou non, pas seulement en fonction de sa force ou de son mérite, mais aussi de la ruse (de soi ou de ses adversaires), de la chance et du hasard. En cas d'échec, il est intéressant d'éprouver non seulement que l'on n'est pas anéanti, mais aussi que l'on n'est pas entièrement responsable de ce qui est arrivé et surtout, que l'on pourra recommencer, au prochain match, à la prochaine partie et que l'issue n'est jamais certaine. On peut refaire ici le lien avec le concept 'd'espace potentiel' de Winnicott, une aire intermédiaire entre l'individu et son environnement qui lui permet de s'adapter à la réalité par le jeu, la rêverie, la créativité (Winnicott, 2002 [1975] : pp. 24).

La pratique sportive qui est un jeu social à règles, peut également favoriser la rêverie par l'identification à des figures puissantes et la créativité par les formes diverses qu'elle prend dans des espaces souvent inattendus. Le sport serait donc un véritable 'espace potentiel' comme cela a déjà été décrit en socio-anthropologie du jeu, permettant une modification de la perception de la réalité – par exemple en milieu carcéral (Piot, Cliquennois, 2009), les joueurs peuvent avoir le sentiment de ne plus être prisonniers. Selon Ehrenberg, le sport « dénoue la tension entre l'égalité de principe des hommes et leur inégalité de fait », la résolvant 'en imagination' et nous montrant quotidiennement « comment n'importe qui peut devenir quelqu'un, quel que soit son sexe, sa race, sa classe d'origine ou son handicap de départ » (Ehrenberg, 2011 [1991] : pp. 42). Et éprouver cela c'est probablement recommencer à croire que malgré les contraintes, une issue inattendue est possible, non seulement dans le sport mais également dans la vie.

¹⁴ Selon Erving Goffman dans *La Présentation de soi* (1973), les interactions d'un individu avec son environnement peuvent être lues selon la métaphore du théâtre, rendant l'observateur attentif au décor, aux rôles joués par les acteurs, aux messages explicites et surtout implicites (communication non verbale, relation spatiale au cadre), aux conflits et aux échanges, éventuellement réparateurs.

RÉFÉRENCES

- APPADURAI A. (2001) [1996], Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation, Editions Payot, Paris, 326 pages.
- BARBIER J, DEROUET A. (2010), Football made in Afrique, Editions Actes Sud, Collection Le sens du sport, 96 pages.
- BERGER P, LUCKMANN T. (2012) [1989], La construction sociale de la réalité, Editions Armand Colin, Paris, 344 pages.
- BERNARDOT M. (2010), *Invisibiliser par le logement : de Sonacotra à Adoma* in FASSIN D. (dir.) Les nouvelles frontières de la société française, Editions La Découverte, Paris : pages 79-100.
- BERRY JW, KIM U., MINDE T, MOK D. (1987), *Comparative Studies of Acculturative Stress*, in *International Migration Review*, 21(3), numéro spécial: Migration and Health : pages 491-511.
- BODIN D, ROBENE L, HEAS S, LE YONDRE F. (2007), *Le sport dans la cité : approche critique d'un traitement préventif de la violence* in *International Journal on Violence and School* (4) : pages 20-53.
- BROHM JM (2006), La Tyrannie sportive. Théorie critique d'un opium du peuple, Paris, Editions Beauchesne, 244 pages.
- BROMBERGER C. (2002) [1998], Passions ordinaires : football, jardinage, généalogie, concours de dictée..., Hachette Littérature, Collection Pluriel, 544 pages.
- CUCHE D. (2012), *Migrations internationales et transformation des cultures d'origines*, in CRENN C, KOTOBI L. (dir.) Du point de vue de l'ethnicité. Pratique françaises (dir.), Paris, Editions Armand Colin.
- EHRENBERG A. (2011) [1991], Le culte de la performance, Editions Fayard, Collection Pluriel, Paris, 336 pages.
- GASPARINI W. (2008), *L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective*, in *Sociétés contemporaines* 69 (1) : pages 7-23.
- GENDRIN E. (2011), Droit d'asile, Editions des Ronds dans l'O, Paris, 94 pages.
- GOFFMAN E. (1973), La Mise en scène de la vie quotidienne : 1. La Présentation de soi, Editions de Minuit, collection Le sens commun, Paris, 256 pages.
- GOFFMAN E. (1975), Stigmate : les usages sociaux des handicaps, Editions de Minuit, collection Le sens commun, Paris, 176 pages.
- KAUFMANN J.C. (2006), *Définition du concept d'identité* in MESURE, S. & SAVIDAN, P. Le dictionnaire des sciences humaines, Presses Universitaires de France, pages 593-595.
- KOBELINSKY C. (2007), *Le jugement quotidien des demandeurs d'asile*, in *Recueil Alexandrie*, collections Esquisses (8), URL : <http://www.reseau-terra.eu/article559.htm>, consulté le 8 mars 2015.
- LEROY-VIEMON B, DECOCQ F, CHAMOND J, GAL C. (2014), *Sport et psychothérapie phénoménologique*, in *Adolescence*, T.32, 2 (2) : pages 363-376.
- LE YONDRE F, BODIN D, ROUSSEL P, ROBENE L (2010), *L'éducation par le sport face au chômage*, in *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 43(3) : pages 37-53.
- MOHAMMADI W. (2009), De Kaboul à Calais, Editions Robert Laffont, Paris, 250 pages.
- PIOT S., CLIQUENNOIS G. (2009), *La pratique sportive comme vecteur d'expérience créative en prison* in *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 40(1), mis en ligne le 10 février 2011, URL: <http://rsa.revues.org/295>, consulté le 29 mai 2012.

POLI R. (2007), *Le transfert des footballeurs. Une dérive de la marchandisation d'êtres humains*, in Finance & Bien commun, 26, pages 40-47.

SAYAD A. (1999), *Immigration et 'pensée d'Etat'*, in Actes de la recherche en sciences sociales, 129: pages 5-14.

SEMPE G, GENDRON M, BODIN D. (2007), *Le corps sportif en détention, entre contraintes et libération, Approche comparative franco-canadienne* in Corps, 2(1) : pages 55-60.

SOW M. (2010), *Mineur, étranger, isolé. Destin d'un petit Sierra-Léonais*, Editions l'Harmattan, Collection Ecrire l'Afrique, Paris, 129 pages.

WINNICOTT DW. (2002) [1975], *Jeu et réalité : l'espace potentiel*, Gallimard, Paris, 276 pages

FILMOGRAPHIE

KAURISMÄKI A., *Le Havre*, Long-métrage (93 minutes), sorti en France le 21 décembre 2011, Prix Louis Delluc 2011 (Finlande-France)

COLLARDEY S., *Comme un lion*, Long-métrage (102 minutes), sorti en France le 9 janvier 2013.

VIAL C., *Bébé Tigre*, Long-métrage (87 minutes), sorti en France le 14 janvier 2015.